Bienvenue à
l'UAGM ATHLETISME

UAGM ATHLETISME l'esprit club

ATHLÉ

CLUB AFFILIÉ

CLUB LABELLISÉ "VALIDES HANDICAPÉS"

POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE PARTAGÉE

LIVRET DE PRESENTATION

Saison 2026-2027

Sommaire

MOT DU PRESIDENT 3

PRESENTATION 4

FICHE D'IDENTITE DU CLUB 5

CATEGORIES – HORAIRES – ENCADREMENT 6

1. *Organigramme 6*
2. *Ecole d'Athlé 8*
3. *Découverte - Observation 8*
4. *Apprentissage 8*
5. *Perfectionnement 8*

COMPETITIONS - DEPLACEMENTS 9

1. *Eveil Athlétique 9*
2. *Poussin(e)s 9*
3. *Benjamin(e)s 10*
4. *Minimes 10*
5. *Convocations / Déplacements 10*
6. *Covoiturage 10*

MANIFESTATIONS UAGM – STAGES – ANIMATIONS 11

1. *Cross Sud Ouest 11*
2. *Meeting « Intersport » 11*
3. *Animations diverses autour du Téléthon 11*

CERTIFICAT MEDICAL 12

VALIDITE DE LA LICENCE 13

AUTRES SECTIONS DU CLUB 14

1. *Section Athlé-Santé-Loisirs 14*
2. *Section Courses Hors Stade 14*
3. *Section Marche Nordique 14*
4. *Section Handisport / Sport Adapté 14*

DIVERS 15

1. *Certification / Labellisation 15*
2. *Parents Partenaires 15*
3. *Appel aux parents 15*

COTISATIONS / LICENCES 16

1. *Assurance : 16*
2. *Essai gratuit : 16*
3. *Pratiquants « Athlé-Santé » : 17*
4. *Pratiquants « Athlé-Running » : 17*
5. *Pratiquants « Compétiteurs » : 17*
6. *Pratiquants « Athlé Encadrement » : 17*
7. *Cotisations / Licences 2026-2027 ..... 18*

NOTES 19

Mot du Président

Vous avez entre les mains un dossier exhaustif de présentation et d'inscription à l'UAGM Athlétisme.

Chers Parents, chers Athlètes, vous allez inscrire votre (vos) enfant(s), vous allez vous inscrire, dans un grand Club, **l'UAGM Athlétisme**, fort de ses 320 licenciés et de ses 60 ans d'existence.

L'athlétisme est à la base même de toutes les disciplines sportives. L'athlétisme développe des valeurs de respect, de rigueur, de régularité et de goût de l'effort. C'est en cela que ce sport est exigeant, mais, qu'il soit ludique ou compétitif, il est naturellement vecteur de pédagogie, de plaisir, de dépassement de soi et de cohésion sociale.

L'UAGM Athlétisme met à la disposition de vos enfants et de vous-même un stade magnifique avec une piste en « Mondo », des équipements performants, un encadrement de qualité, en somme toutes les conditions réunies pour un épanouissement total comme l'ont démontré cette année les résultats de plusieurs athlètes de l'Entente lors d'une saison tronquée pour les raisons que nous connaissons.

De plus, le professionnalisme de notre Club est reconnu par la FFA par l'attribution de 3 labels :

- Label Club Stade = **OR**
- Label Club Forme et Santé = **OR**
- Label Club Running = **ARGENT**

Cette professionnalisation, c'est l'avenir du Club ; elle vous permet de pratiquer votre sport favori et de participer aux compétitions.

D'autres sections détaillées dans ce livret vous sont également proposées afin que vous puissiez utiliser les équipements du stade et bénéficier des conseils des entraîneurs :

- «***Courses Hors Stade***» pour vous préparer à différentes courses sur route et trail
- «***Marche Nordique***» Sportive ou Loisirs pour découvrir les bienfaits d'une activité physique accessible à tous
- «***Loisirs***» pour les athlètes non compétiteurs
- «***Handisport / Sport Adapté***», en mixité avec les valides, « *POUR UN SPORT ENSEMBLE* ».

Depuis 2017, avec nos amis de l'ALTEA, le Club d'Athlétisme d'Arcachon - La Teste, nous avons créé l'**E.B.A.** (Entente Bassin Athlétisme) regroupant nos deux clubs lors des compétitions à partir de la catégorie Benjamin. Les écoles d'athlétisme ne sont pas concernées par ce rapprochement.

Sur l'année sportive 2026, l'EBA est classée 1er club Nationale2 Nouvelle Aquitaine et 74ème club français..

Vous savez donc **« où vous mettez les pieds »**, alors
REJOIGNEZ LES MEMBRES DE L'UAGM ATHLETISME POUR VIVRE LE SPORT AUTREMENT !

Le Président
Jean-Jacques GERMANEAU

Présentation

L'UAGM Athlétisme a pour but :

- d'assurer à chaque licencié au Club une pratique des différentes disciplines de l'athlétisme.
- de favoriser, par la discipline collective, l'apprentissage de l'athlétisme dans le respect des règles indispensables à toute pratique sportive.

Chacun pourra participer aux activités mises en place et aux compétitions organisées durant la saison d'athlétisme, soit du ***1er Septembre 2026 au 31 Août 2027***.

L'Ecole d'Athlétisme accueille les enfants, filles et garçons, répartis selon leur sexe et leur âge. Les séances d'entraînement ont lieu au stade Chante Cigale durant l'année scolaire, en dehors des périodes de congés, même en cas de mauvais temps *(voir organigramme)*

Les athlètes plus âgés et les adultes s'entraînent à des horaires différents, fixés par leurs entraîneurs, en fonction des disciplines pratiquées,

Coordonnées :

Club	Président	Manager Générale	Manager Général Adj.
UAGM Athlétisme	**Jean-Jacques GERMANEAU**	**Nathalie PINTAT**	**Julien LACAULE**
☎ 09 75 96 29 41	06.11.21.50.88	06.89.79.70.38	06.35.18.14.31
uagm.athletisme@wanadoo.fr	jjgermaneau@wanadoo.fr	uagm.athletisme@wanadoo.fr	uagm.athletisme@wanadoo.fr

Directeur Sportif	Trésorière	Secrétaire Générale Référente Protection des Mineurs et Honorabilité	Ecole d'Athlétisme
Didier TOMASSI	**Christine PEDUCASSE**	**Isabelle LEGILLES**	**Christophe DUREAU**
06.33.92.96.47	☎ 09 75 96 29 41	06.64 96 18 12	06.07.67.77.67
uagm.athletisme@wanadoo.fr	uagm.athletisme@wanadoo.fr	uagm.athletisme@wanadoo.fr	uagm.athletisme@wanadoo.fr

U14 – U16 Benjamins/Minimes	Section Sportive Collège 6ème à 3ième	U18 – Seniors – Demi Fond – Hors Stade - Marche	
		Patricia BOURGUIGNON	06.82.27.41.72
		Eléna TWYFFELS	06.05.04.03.14
Vincent GUERIN	**Isabelle MENET**	**Alain CARISTAN**	06.09.50.26.45
		Julien LACAULE	06.35.18.14.31
06.77.06.46.70	☎ 05.56.66.05.72	**Jason POINTEAU**	06.78.20.33.90
uagm.athletisme@wanadoo.fr	0331759h@ac-bordeaux.fr	**Roland SAUNIER**	07.85.5133.96

Masters Santé/Loisirs	Marche Nordique	Hors Stade	Handisport/Sport Adapté
Dominique THIROT	**Françoise ORSINI** 07.50.46.79.59 **Henri HARBONNIER** 06.23.00.16.52	**Christophe DELIX**	**Elena TWYFFELS**
06.78.19.18.15		06.03.48.26.70	06.05.04.03.14
uagm.athletisme@wanadoo.fr		christophedelix@aol.com	uagm.athletisme@wanadoo.fr

Adresse postale : ***UAGM Athlétisme - Stade Chante Cigale - 49 allée Pierre Corneille 33470 GUJAN MESTRAS***

Fiche d'identité du Club

Numéro déclaration en Préfecture : 1033 en date du 19.02.1998
(il s'agit de la dernière modification car le club a été créé en avril 1966)

Parution au Journal Officiel n° 527 en date du 11.10.1995

Numéro Club F.F.A.: 033027

Numéro inscription Direction Jeunesse et Sports : 1990012 / 05510 / 12
Auprès du Conseil Régional d'Aquitaine : n° tiers A 43346

Code SIREN : 441 177 003
Code SIRET : 441 177 003 00015
Code NAF : 9312Z
Code juridique : association déclarée 9220
Code INSEE D 3303 679330 4
Numéro RNA : W336000749

Enregistrement Impôts d'Arcachon : 02RA 12310621 230401

Numéro agrément Ministère Jeunesse et Sports : 249

Numéro de convention Coupon Sport ANCV : 617767
Numéro de convention Chèque-Vacances ANCV : 624610

Assurance du club : Responsabilité Civile pour les athlètes, dirigeants et bénévoles :
AXA Assurances – Contrat n° 6903116704
Xavier PARIS
125 Cours de Verdun
33470 GUJAN-MESTRAS

Catégories – Horaires – Encadrement

L'école d'Athlétisme est équipée pour proposer à vos enfants la découverte de toutes les disciplines majeures de l'athlétisme selon une certaine progression.

1. Organigramme

BABY ATHLE – U7

SAMEDI de 10h30 à 11h30 *Années 2021-2022 et 2023*
Responsable : Christophe DUREAU
Encadrement : Les animateurs du Club

EVEIL ATHLETIQUE – U10 / POUSSINS – U12

SAMEDI de 10h00 à 11h30 *Années 2018 à 2020 – 2016/2017*
Responsable : Christophe DUREAU
Encadrement : Les animateurs du Club

BENJAMINS – U14 / MINIMES – U16 et Section Sportive Collège Chante-Cigale

LUNDI et JEUDI de 17h30 à 19h00 *Années 2014/2015 - 2012/2013*
Responsables : Isabelle MENET, Vincent GUERIN
Encadrement : Isabelle MENET, Didier TOMASSI, Vincent GUERIN, Jérémy LEROUGE, Roland SAUNIER

CADETS – U18 / JUNIORS – U20 – / ESPOIRS – U23 / SENIORS

Voir Planning des entraînements *Années 1993 à 2011*
Encadrement : Patricia BOURGUIGNON, Alain CARISTAN, Vincent GUERIN, Julien LACAULE, Jason POINTEAU, Roland SAUNIER, Didier TOMASSI

MASTERS, ATHLE SANTE LOISIRS

Voir Planning des entraînements *Années 1992 et avant*
Responsable/Encadrement : Dominique THIROT
Gestion des compétitions : Dominique THIROT

DEMI-FOND, HORS STADE (licence Running)

Voir Planning des entraînements
Responsable /***Encadrement*** : Christophe DELIX

MARCHE NORDIQUE Sportive ou Loisir

Voir Planning des entraînements
Responsables/Encadrement : Françoise ORSINI, Henri HARBONNIER

HANDISPORT / SPORT ADAPTE

Voir Planning des entraînements
Responsable : Elena TWYFFELS

Accueil / Secrétariat : Isabelle LEGILLES
Gestion des compétitions :le secrétariat en relation avec les entraîneurs

2. Ecole d'Athlé

U7 - Programme et objectifs :

- Pas de compétition
- Développer dès le plus jeune âge les principales qualités: coordination, vitesse et souplesse tout en s'amusant et faire découvrir aux enfants une activité de plein air
- Préparer les enfants à l'entrée en école d'athlétisme
- Faire évoluer les enfants en toute sécurité avec du matériel adapté comme les balles et les javelots en mousse
- Leur apprendre à respecter certaines règles de fonctionnement collectif

3. Découverte - Observation

U10 / U12 - Programme et objectifs :

- Exploration des gestes du registre de l'athlétisme : courses, sauts, lancers.
- Développement large des aptitudes physiques de base.
- L'activité sera généralement et prioritairement axée sur la coordination.

4. Apprentissage

U14 - Programme et objectifs :

- Découverte des gestuelles techniques des courses, des sauts, des lancers.
- Développer les fondamentaux de l'athlétisme communs aux courses, sauts et lancers : placements justes et propres à chaque épreuve athlétique.

5. Perfectionnement

U16 - Programme et objectifs :

- Développer des fondamentaux par une approche technique des spécialités. Développer l'esprit athlétique, repousser sans cesse ses limites au fil des résultats et des progrès.
- Approche multidisciplinaire et collective des compétitions, développement des qualités physiques utiles aux pré-ados.

☞ L'UAGM Athlétisme effectue un contrôle des présences à chaque début de séance. Toute absence et/ou prévision d'absence doit être signalée, soit par téléphone, soit au Club aux heures d'entraînement.

☞ Bien qu'étant un sport individuel, l'athlétisme s'apprend en groupe et se pratique souvent en équipe où chacun à sa place dans le respect des autres.

☞ L'obligation d'assiduité et de ponctualité consiste à participer aux séances d'entraînement, à respecter les horaires ainsi que le contenu des séances décidé par l'animateur en charge du groupe auquel l'athlète appartient.

☞ Une tenue vestimentaire minimum est nécessaire à la pratique de l'athlétisme dans de bonnes conditions : chaussures de jogging, survêtement et short sont donc indispensables, le Club fournissant le maillot ou tee-shirt de l'équipe.

Compétitions - Déplacements

Les compétitions étant l'aboutissement normal du travail à l'entraînement, nous proposons donc aux jeunes athlètes (hors Baby athlé) de participer régulièrement à des épreuves prévues pour leurs catégories.

Par leur participation à ces différentes rencontres, les jeunes marquent des points, individuellement et en équipe, comptabilisés pour le classement du Club sur la saison et peuvent également recevoir des récompenses individuelles en fonction de leur classement.

1. Eveil Athlétique

Période hivernale

Saison des Cross, elle permet aux plus grands des plus petits de participer de façon réduite à ces épreuves afin de goûter aux plaisirs des compétitions.
Les Eveil Athlétique de tous âges participent au Cross Sud Ouest.

Période estivale

Saison de la piste, elle permet aux enfants de découvrir les compétitions à travers des épreuves variées et adaptées à leur morphologie (sauts, lancers, courses) dans un laps de temps fixe (durée des compétitions 2h00 environ). Un barème simple à comprendre pour les enfants leur permet de voir leur progression.

Les Eveil Athlétique de tous âges participent au stage d'intégration de début de saison et à la Fête de l'Ecole d'Athlé qui clôture la saison.

2. Poussin(e)s

Période hivernale

Saison des Cross, elle offre aux enfants la possibilité de participer à des épreuves organisées sur le Bassin d'Arcachon.
Les Poussins participent également au Cross Sud Ouest.

Période estivale

Saison de la piste, elle permet aux enfants de pratiquer en compétition les disciplines découvertes à l'entraînement (lancer de balle ou de poids, saut en hauteur ou longueur, course ou haies, relais).

Les Poussins participent également au stage d'intégration de début de saison et à la Fête de l'Ecole d'Athlé qui clôture la saison.

3. Benjamin(e)s

Période hivernale

Participation aux Cross et aux différents championnats en salle selon le programme FFA et/ou UNSS.

Période estivale

Participation aux Equip'Athlé, aux Championnats de Triathlon FFA (une course, un saut, un lancer), aux Intercomités des Jeunes et aux championnats UNSS par équipe pour les athlètes de la Section Sportive.

4. Minimes

Période hivernale

Participation aux Cross et aux championnats en salle selon le calendrier FFA et/ou UNSS.

Période estivale

Participation aux Equip'Athlé, aux Championnats de Triathlon FFA (classique, technique, spécial) et aux championnats par équipe FFA et UNSS (section sportive du Collège).
En individuel, l'objectif est de se qualifier aux Pointes d'Or (FFA) ainsi qu'aux championnats régionaux et aux championnats de France UNSS.

5. Convocations / Déplacements

A l'occasion de toutes les compétitions, les athlètes susceptibles de participer sont prévenus, généralement par circulaire remise lors des séances d'entraînements ou expédiée par mail, soit par affichage au Club avec demande expresse de répondre afin que la personne chargée des engagements puisse faire les inscriptions. Ces réponses sont impératives afin que le choix du mode de transport soit arrêté dans des délais raisonnables.

Du fait de problèmes rencontrés les saisons précédentes, les athlètes n'ayant pas répondu en temps et en heure ne feront pas partie des déplacements organisés.

6. Covoiturage

De nombreux jeunes venant de communes plus ou moins éloignées du stade Chante Cigale, le Club propose de mettre en relation les parents qui le souhaiteraient afin d'optimiser les déplacements, que ce soit pour se rendre aux entraînements ou aux rendez-vous fixés pour les compétitions.

Manifestations UAGM – Stages – Animations

1. Cross Sud Ouest

Le Cross International Sud Ouest aura lieu les **27-28 et 29 Novembre 2026**. Premier cross de France, il attire plus de 25.000 personnes chaque année, athlètes et spectateurs.

Tous les membres de l'UAGM Athlétisme se doivent de participer à cette grande épreuve. D'ores et déjà, retenez votre week-end pour participer à cette grande fête du sport où vous serez tous invités à nous venir en aide. Nous avons besoin de 420 bénévoles pour assurer toutes les tâches de cette grande organisation. Réservez dès à présent ces deux journées ... nous vous contacterons le moment venu.

2. Meeting « Intersport »

Grand meeting d'athlétisme présentant la plupart des disciplines que comporte ce sport. Il aura lieu **au Printemps.**

3. Animations diverses autour du Téléthon

Chaque année, le stade Chante-Cigale sert de support à plusieurs manifestations organisées dans le cadre du Téléthon.

Le Club s'investit également dans l'organisation de manifestations caritatives.

Certificat médical

Conformément à l'article L.231-2 du code du sport, **les personnes majeures** qui demandent une licence ou son renouvellement, à l'exclusion des non-pratiquants (licence Athlé Encadrement), doivent réaliser via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, le **Pass Prévention Santé** (ou « PPS ») tel que prévu par la FFA sur sa solution dédiée.

Conformément aux articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D.231-1-4 du Code du sport, **les personnes mineures** qui demandent une licence ou son renouvellement, quel que soit son type, doivent attester conjointement avec leur responsable légal, via le formulaire en ligne dans leur espace personnel, avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire relatif l'état de santé du mineur prévu à l'article D.231-4-1 du Code du sport.

A défaut, les personnes exerçant l'autorité parentale sur l'athlète mineur sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme **datant de moins de six mois**.

Merci aux parents de signaler les problèmes de santé éventuels de leurs enfants ainsi que les prises de médicaments lors de la prise de licence.

Validité de la licence

La licence est valablement délivrée lorsque les étapes suivantes ont été effectuées :

1. Le licencié (ou son représentant légal lorsqu'il est mineur) a complété le formulaire en ligne sur son espace personnel (Espace Athlé), le Club l'ayant au préalable invité à s'y connecter après la création d'un nouvel « acteur » dans le SI-FFA.

   Par le formulaire, le licencié ou la personne exerçant l'autorité parentale lorsqu'il est mineur :

   - Indique sa discipline athlétique principale,
   - Vérifie et/ou complète ces informations personnelles,
   - Atteste avoir pris connaissance des conditions d'assurance,
   - Atteste avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA,
   - Réalise les conditions relatives à la prévention de sa santé (cf. ci-dessous)
   - Accepte les conditions d'utilisation de ses données personnelles par la FFA.

2. Le Club valide la demande de licence.

La date de validité de la licence est celle du jour où le Club a effectué la validation de la demande. A défaut, la licence est considérée comme invalide, toute participation aux activités compétitives ou non, organisées ou autorisées par la FFA ou l'une de ses structures (déconcentrées et Clubs), est contraire à l'article 11.2 des Statuts de la FFA.

Autres sections du Club

1. Section Athlé-Santé-Loisirs

Sous la responsabilité des entraîneurs, cette section permet de pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme en bénéficiant des conseils de l'encadrement technique (sans objectif de compétition).

Elle est ouverte à tous à partir de la catégorie Cadet.

2. Section Courses Hors Stade

Sous la responsabilité des entraîneurs, cette section vise à faire débuter ou reprendre la course à pied à des personnes à la recherche de la convivialité et de l'émulation d'un groupe ou à faire progresser des coureurs préparant des courses (toutes distances) en bénéficiant de conseils et plans d'entraînement personnalisés en fonction des objectifs de chacun(e).

Elle est ouverte à tous à partir de la catégorie Cadet.

3. Section Marche Nordique

Sous la responsabilité d'animateurs diplômés, cette section ouverte à tous permet de découvrir et pratiquer ce sport-loisir qui va vous faire oublier les petits soucis quotidiens en ayant un effet très bénéfique sur votre condition physique.

Elle est ouverte à tous à partir de la catégorie Benjamin (12 ans).

4. Section Handisport / Sport Adapté

Cette section est ouverte à tous les handicapés qui veulent s'intégrer dans un Club en mixité avec les valides « POUR UN SPORT ENSEMBLE », et pour participer aux compétitions.

Divers

1. Certification / Labellisation

La certification et la labellisation sont la reconnaissance, au travers des cinq secteurs identifiés par le Plan de Développement de la FFA (Jeunes, Piste, Hors-Stade, Santé Loisir et Haut-Niveau), de l'offre de pratiques athlétiques proposée au sein des clubs et de sa qualité.

La certification démontre l'existence d'une activité particulière au sein du club et est établie automatiquement pour les clubs affiliés en fonction de leurs résultats et des moyens mis en œuvre pour accueillir les adhérents dans les 5 secteurs pré-définis.

La labellisation est établie sur trois niveaux (bronze, argent et or). L'attribution d'un label marque la reconnaissance du travail et des efforts mis en œuvre au sein du club pour développer un secteur particulier de l'Athlétisme

Pour la dernière période de certification/labellisation, l'UAGM a obtenu 3 labels (voir page 3):

De plus, l'UAGM Athlétisme possède depuis 2009 le Label « Handi/Valides » décerné par le Comité Handisport.

2. Parents Partenaires

L'UAGM Athlétisme est constamment à la recherche de recettes dans le cadre de son développement. A cet effet, nous demandons aux parents d'athlètes, au sein de leur entreprise ou de leur commerce, de nous aider à travers l'achat d'espaces publicitaires :

- calendrier du Club
- panneaux publicitaires sur le stade

A cet effet, merci de vous rapprocher du Président du Club (voir Coordonnées page 4)

3. Appel aux parents

L'UAGM a besoin de vous ...venez nous aider ... en participant avec vos véhicules pour les déplacements des enfants, mais aussi pour encadrer les entraînements des plus jeunes.

Comme dans tous les sports individuels ou collectifs, les compétitions d'athlétisme ne peuvent se dérouler sans la présence de juges quelles que soient les disciplines pratiquées. Si vous souhaitez vous investir et renforcer notre groupe, prendre contact avec le secrétariat qui vous orientera vers les différentes spécialités et niveaux

Cotisations / Licences

La licence d'athlétisme comprend :

- la cotisation annuelle pour :
  - la Fédération Française d'Athlétisme
  - la Ligue d'Athlétisme Nouvelle Aquitaine
  - le Comité de Gironde
  - le Club
- l'assurance responsabilité civile
- le tee-shirt floqué du prénom (Ecole d'Athlé) ou le maillot (à partir de Benjamin)

1. Assurance :

Le Club a souscrit une assurance Responsabilité Civile (voir fiche identité du Club) qui couvre :

- les athlètes dans la pratique de l'athlétisme pendant les entraînements et lors des compétitions à domicile où à l'extérieur, y compris les déplacements organisés en car ou voiture

- les adultes qui seraient susceptibles de transporter des athlètes dans leur véhicule personnel à l'occasion des déplacements organisés par le Club.

2. Essai gratuit :

Nous comprenons bien que les jeunes n'hésitent pas à changer fréquemment d'activité, à « zapper » car ils sont à la recherche du plaisir immédiat.

En conséquence, nous offrons aux plus jeunes l'essai gratuit pendant 2 séances à dater de la signature du formulaire d'adhésion, dans les mêmes conditions d'accueil et d'entraînement que nos licenciés.

Attention : Après la période d'essai et la validation de la Licence par la FFA, aucun remboursement partiel ou total ne sera effectué

3. Pratiquants « Athlé-Santé » :

Pas de compétition FFA (cross, salle, piste) ni de course sur route possible avec ce type de licence réservée aux activités Santé et Loisirs.

4. Pratiquants « Athlé-Running » :

Pas de compétition FFA « stade» possible avec ce type de licence réservée aux adeptes de la course sur route, du Trail et de la Marche Nordique sportive.
Les pratiquants obtiennent des points «classement» selon leurs performances.

5. Pratiquants « Compétiteurs » :

Avec cette licence, participation aux championnats et compétitions inscrits au calendrier officiel FFA, Ligues, Comités, dont meetings et challenges officiels du Club ainsi que «hors stade».

Permet la sélection aux Championnats de France sur Piste, Cross, Route, Trail, Marche Nordique.

Les pratiquants obtiennent des points «classement» selon leurs performances.

6. Pratiquants « Athlé Encadrement » :

Permet d'exercer des responsabilités officielles ou sein du club. Ne permet pas de participer à quelque épreuve que ce soit.

7. Cotisations / Licences 2026-2027

Compléter la fiche de renseignement et la remettre au plus tôt au secrétariat du Club accompagnée du ***certificat médical ou questionnaire de santé*** (et du montant de la cotisation).

CATEGORIES *(changement au 01/09/2026)*	*Nouvelle adhésion Mutation*	*Renouvellement pour licenciés en 2025/2026*
ATHLE DECOUVERTE		
• **U7 Baby Athlé** *(nés en 2021-2022-2023)*	**120,00**	**110,00**
• **U10 Eveil Athlé** *(nés en 2018-2019-2020)*	**130,00**	**120,00**
• **U12 Poussin(e)s** *(nés en 2016-2017)*	**130,00**	**120,00**
TEE-SHIRT CLUB (personnalisé)	***compris***	***compris***
ATHLE COMPETITION		
• **U14 Benjamin(e)s** *(nés en 2014-2015)*	**195,00**	**185,00**
• **U16 Minimes** *(nés en 2012-2013)*	**195,00**	**185,00**
• **U18 Cadet(te)s** *(nés en 2010-2011)*	**200,00**	**190,00**
• **U20 Juniors** *(nés en 2008-2009)*	**200,00**	**190,00**
• **U23 Espoirs** *(nés en 2005-2006-2007)*	**200,00**	**190,00**
• **Seniors** *(nés de 1993 à 2004)*	**200,00**	**190,00**
• **Masters** *(nés en 1992 et avant))*	**200,00**	**190,00**
• ***Frais de Mutation Normale*** (*)	**80,00**	
MAILLOT CLUB	***compris***	***compris***
RUNNING, MARCHE NORDIQUE (COMPETITION)		
• **Cadets à Vétérans**	**200,00**	**190,00**
• ***Frais de Mutation Normale*** (*)	**80,00**	
RUNNING , MARCHE NORDIQUE, ATHLE SANTE (LOISIRS)		
• **Cadets à Vétérans**	**120,00**	**110,00**
• ***Frais de Mutation Normale*** (*)	**80,00**	
ENCADREMENT		
• Membres du Comité Directeur, Juges, Entraîneurs et Animateurs de l'Ecole d'Athlé	**Offerte**	
• ***Frais de Mutation Normale*** (*)	**80,00**	

(*) ***En cas de licence dans un autre Club la saison précédente, le coût de la nouvelle licence sera augmenté des frais d'une mutation normale***

Le paiement peut s'effectuer en espèces, chèque, carte bancaire (jusqu'à 4 fois sans frais), coupons sport ou chèques vacances ANCV.

-- NOTES --

Retrouvez-nous, sur :

Uagm Athlétisme

uagm-athle.com

uagm.athletisme@wanadoo.fr

uagm_athletisme